

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Elite N

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0007053111

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant : 27% MSCI EMU Net Total Return Local + 18% MSCI World Ex EMU Net TR USD converti en € + 40% [ESTER capitalisé + 0,085%] + 15% Bloomberg Euro Aggregate TR. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le portefeuille ELITE N est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le FCP pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 0% et 100% en OPC (ou ETF) spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE) et de biens réels (notamment énergies renouvelables et alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, agriculture, immobilier, métaux précieux, etc.), et en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue ;

- entre 0% et 100% en OPC (ou ETF) de produit de taux (incluant les OPC à dominante taux dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue) ou convertibles, de toutes zones

géographiques, de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures. L'exposition aux OPC spécialisés sur les dettes « High Yield » (titres spéculatifs) ne dépassera pas 100% ;

- entre 0% et 10% dans des titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations, OPC ne relevant pas des spécialités ci-dessus, dépôts et liquidités.

Aussi, le FCP pourra être exposé aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, jusqu'à 100% de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations, y compris les micro-capitalisations, jusqu'à 100% de l'actif.

Le FCP pourra par ailleurs, avoir recours à des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition sur le risque action ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'exposition au marché actions sera au maximum de 110% de l'actif.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le résident français de la zone euro.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire reposant sur tout type d'investissement (actions, taux).

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	3,16%
--------------------------------------	-------

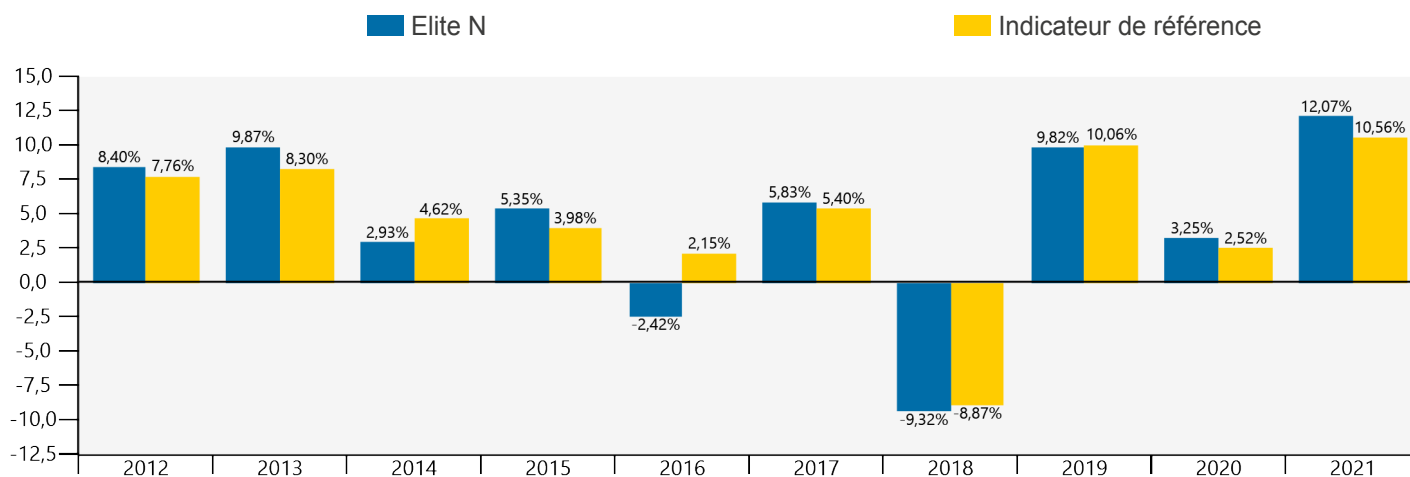
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce FIA a été créé en **2009**.

La Part a été créée le 09/01/2009.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'indicateur de référence du FCP a été successivement modifié le 22/05/2015 (EPF FRA (C) Gestion Flexible Internationale, en lieu et place du FRA OPC03 C DIV INT GEST FLEX), puis le 07/11/2019 (27% MSCI EMU Net Total Return Local + 18% MSCI World ex. EMU Net TR USD converti en € + 40% [ESTER capitalisé + 0,085%] (anciennement 40% EONIA Capitalisé) + 15% Bloomberg Euro Aggregate TR, en lieu et place du EPF FRA (C) Gestion flexible Internationale).

Les performances antérieures au 07/11/2019 ont donc été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.